

## Résolution sur les Femmes de l'espace francophone et le numérique : une opportunité à saisir, des dangers à éviter

Abidjan (Côte d'Ivoire) | 8-9 juillet 2019

*L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 8 au 9 juillet 2019, sur proposition du Réseau des femmes parlementaires,*

- CONSIDÉRANT** le nouveau cadre de développement international, de portée universelle, adopté le 25 septembre 2015, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, par 193 dirigeants et composé de 17 objectifs de développement durable (ODD, parmi lesquels figure l'objectif 5 intitulé « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » ;
- RAPPELANT** que, pour atteindre ces objectifs, les parlements ont un rôle central à jouer, d'une part, en exerçant leur fonction législative pour adapter les cadres juridiques nationaux à ces objectifs, et, d'autre part, en exerçant leur fonction de contrôle de l'action gouvernementale pour adapter les procédures internes permettant une mise en œuvre effective des ODD et une reddition de comptes efficace ;
- SOULIGNANT** que, selon l'Institut de l'UNESCO pour l'Éducation (IUE), plusieurs indicateurs permettent de mesurer le degré d'autonomisation des femmes ;
- CONSTATANT** que la transformation digitale connaît actuellement une accélération phénoménale qui bouleverse nos sociétés et leurs équilibres ;
- S'INTERROGEANT** sur les réelles opportunités d'émancipation et d'autonomisation pour les femmes de l'espace francophone engendrées par la transformation digitale ;
- SE RÉFÉRANT** au rapport intitulé « Les femmes de l'espace francophone et le numérique : une opportunité à saisir, des dangers à éviter », présenté lors des réunions du Réseau des femmes parlementaires de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie à Québec (Québec) en juillet 2018 et à Hanoï (Vietnam) en février 2019 ;
- CONSTATANT** qu'en matière d'éducation, l'enseignement des sciences et techniques de l'information et de la communication (STIC) est caractérisé par une forte absence de femmes et de filles ;
- CONSTATANT** que les filières professionnelles du numérique sont très masculinisées ;
- NOTANT** que les femmes apparaissent plus comme des utilisatrices passives des outils numériques que comme des conceptrices ;
- CONSTATANT** que les innovations technologiques inventées et produites par ce secteur fortement masculinisé sont en train de façonner notre monde et que les femmes n'y prennent pas part, ce qui produit des biais de genre ;

<b>SOULIGNANT</b>	que les outils numériques sont un formidable moyen de développer l'éducation des femmes et des filles, de manière globale et générale ;
<b>SE FÉLICITANT</b>	que l'outil numérique élargisse le champ des possibles en matière de communication, d'expression et d'information pour les femmes et les invite à être dans le monde ;
<b>SE FÉLICITANT</b>	que l'appropriation par les femmes des outils numériques puisse leur procurer une émancipation et une autonomisation économiques et financières et puisse favoriser l'entrepreneuriat féminin ;
<b>DÉNONÇANT</b>	le paradoxe qui existe entre, d'une part, le formidable espace de liberté d'expression constitué par les réseaux sociaux en ligne et, d'autre part, les dangers qui en résultent ;
<b>CONSTATANT</b>	l'accès profondément inégalitaire aux fonds d'investissements essentiellement composés d'hommes et utilisant des modèles d'évaluation et des standards définis par les hommes ;
<b>SUGGÈRE</b>	d'introduire un enseignement numérique et aux humanités numériques dans les systèmes d'éducation nationaux dès l'enseignement primaire et jusqu'à la fin du secondaire et sans distinction de genre ;
<b>APPELLE</b>	à relever le défi de l'accès à une formation numérique donnant aux filles l'occasion d'acquérir les mêmes compétences techniques que les garçons ;
<b>APPELLE</b>	à lancer des plans de formation dédiée au numérique et ses nouvelles opportunités pour répondre aux besoins de formation des femmes tout au long de leur vie ;
<b>INVITE</b>	à lancer des campagnes de communication pour changer les mentalités et briser les stéréotypes de genre liés aux formations et aux métiers du numérique ;
<b>APPELLE</b>	à lancer un plan national pour un numérique inclusif associant l'Etat, les collectivités territoriales et locales, le monde associatif, les entreprises pour accompagner et former au numérique différents publics dont les femmes ;
<b>INVITE</b>	les dirigeants d'entreprises et d'organisations des métiers du numérique à repenser leur mode de fonctionnement et à porter une attention particulière à la place et à l'avancement des femmes dans ces entreprises et organisations ;
<b>RECOMMANDE</b>	la création de fonds d'investissement dédiés aux entreprises fondées ou dirigées par des femmes ;
<b>RECOMMANDE</b>	de réfléchir à l'élaboration de labels spécifiques à ces fonds d'investissement ;
<b>APPELLE</b>	à renforcer les législations nationales afin de réprimer les formes numériques de violences sexuelles et sexistes.